



FLASH ACTU N° 49

16 juin 2010

Protocole

Au bout de 9 mois, le quorum enfin atteint ?

Le SPAC CFDT renouvelle son attachement au processus protocolaire.

Sa ténacité à s'engager dans une logique protocolaire, contre vents et marées, sans renoncer à aucun de ses principes (Défense de l'ensemble des personnels, Coop-Model pour le Fabec, Droit de grève...), aura finalement payé, puisque le Directeur général a accepté d'engager des négociations protocolaires dignes de ce nom, c'est-à-dire à partir d'un texte qui constitue la somme des revendications de l'administration.

Bien entendu ce texte est inacceptable en l'état, et compte tenu des exigences exorbitantes de l'administration en matière d'effectifs (réductions) et de dégradation des conditions de travail (restructurations, flexibilité), la question peut se poser de la capacité de l'administration à sortir d'une posture anti-sociale pour avancer suffisamment vers une attitude de nature à permettre la négociation.

Par ailleurs, l'administration est passée en force hors protocole sur certains dossiers, sans que de justes contreparties n'aient été données aux personnels impactés. Les conclusions de ces dossiers sont dans le texte protocolaire proposé : réorganisation des services administratifs, problématiques liées aux personnels opérationnels etc... Le SPAC CFDT revendique de justes contreparties pour l'ensemble des personnels concernés et de l'intelligence dans la mise en oeuvre des mesures qui resteront.

Bref, beaucoup de travail attend les équipes CFDT dans les semaines à venir, et le résultat n'est pas certain. Mais une chose est sûre : le SPAC CFDT se réjouit de voir tous les acteurs syndicaux de la DGAC revenir à la table de négociation, rétablissant ainsi un rapport de force favorable aux personnels.

Car la CFDT le répète depuis novembre 2009 : négocier, ce n'est pas, et cela n'a jamais été, accepter a priori, mais bien prendre le temps de débattre et de vérifier s'il est possible ou non de se retrouver sur une position acceptable par les deux parties.

FOCUS

Le Directeur général a réuni l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la DGAC pour la deuxième fois en deux semaines.

Et personne n'a claqué la porte.

Pourtant, depuis novembre 2009, rien n'a changé dans le positionnement de la DGAC.

En revanche, l'ensemble des partenaires sociaux a finalement validé la position de la CFDT, qui consiste à ne pas refuser le dialogue.

Sans s'interdire la lutte lorsqu'elle devient nécessaire.